

R. Martineau, P. Keegan, T. M. Brennan, L. A. Brunet, W. H. Tétrault, P. Nantel, A. Léblond de Brumath, M. P. Riordan, J. Archambault, J. G. W. McGown, P. E. Poupert, N. Latrémouille, J. Meloche, I. Nadon, N. Boulay, S. Aubin, J. Smith, C. Dupuis, J. B. E. Demers, L. J. R. Bellefeuille, J. Toupin, J. Leroy, J. W. Tessier, L. Valiquette, G. St.-Jacques, E. C. Thibault, T. M. Black, J. Tompkins, M. Vézina, E. Ducharme, Jos. Roch, E. Mailhot, M. Brisebois, E. Colfer, P. J. L'Heureux, N. Bélisle, J. Baulne, C. Leblanc, J. Champoux, J. Daly, J. Desroches, H. Ducharme, F. X. P. Demers, et les élèves-maîtres de l'École-Normale.

Monsieur le président soumet ensuite à l'assemblée le sujet de discussion suivant :

“ Afin d'exciter l'émulation chez les élèves, serait-il préférable de faire plusieurs distributions de prix dans le cours de l'année scolaire, ou de n'en faire qu'une à la fin de l'année ? ”

Comme ce sujet a déjà été longuement discuté par les membres de “ l'Association des instituteurs de Montréal et de la banlieue, M. le président prie le secrétaire de vouloir bien faire lecture du compte-rendu qu'en a publié “ le *Journal de l'Instruction publique*.(1) ”

M. A. D. Lacroix dit que les distributions de prix de fin d'année ne donnent pas toujours complètement satisfaction. Il arrive souvent qu'à ces fêtes d'apparat, l'élève qui a le plus travaillé n'est pas celui qui est récompensé, mais celui qui a le plus de talents ; les élèves moins doués, bien qu'ayant beaucoup travaillé, sont ainsi mis de côté. Il croit qu'en multipliant les distributions de prix, on multiplierait les inconvénients. Il ne s'objecte pas aux distributions faites dans le cours de l'année, pourvu que l'on tienne compte de la bonne conduite, du travail et de l'application des élèves et qu'ils soient récompensés.

M. F. X. P. Demers se prononce ouvertement contre les distributions de prix annuelles, parce qu'elles ne remplissent pas le but pour lequel elles ont été établies — encourager les élèves au travail. S'il est nécessaire que les élèves soient récompensés pour leur donner de l'émulation, la récompense ne doit pas se

faire attendre pendant toute une année. Il pense que des distributions de prix, au moins trimestrielles, atteindraient mieux le but que l'on se propose en récompensant les élèves.

M. D. Boudrias voudrait que le travail des élèves fût journalièrement récompensé par des bons points que l'instituteur pourrait racheter à diverses époques de l'année, en donnant en échange aux élèves porteurs de ces points des livres, images, etc., de plus ou moins de valeur, suivant le nombre de points que chaque élève aurait obtenu.

M. U. E. Archambault en se prononçant sur le sujet se pose cette question : “ Avec les moyens de récompense qu'a l'instituteur à sa disposition, en quel temps vaut-il mieux se servir de ces moyens ? ”

Plusieurs membres du corps enseignant sont d'opinion qu'il vaut mieux donner des récompenses dans le cours de l'année, d'autres disent qu'il est préférable d'attendre à la fin de l'année scolaire. Il croit qu'il serait difficile de retrancher les distributions de prix de fin d'année. On doit dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, se plier aux circonstances ; encourager les élèves par des récompenses sous forme de bons points, attestations, médailles d'honneur, dans le cours de l'année, et distribuer les prix à la fin de l'année scolaire.

M. l'inspecteur Lamarche encourage les instituteurs et les institutrices de son district d'inspection à donner des bons points aux élèves dont le travail et l'application méritent récompense, et il distribue les prix qu'il a à sa disposition aux élèves qui ont le plus gagné de ces points.

M. I. Nadon se prononce pour les distributions de prix faites plusieurs fois l'année.

M. le président résume les débats, et l'auditoire se déclare en faveur du système suivant :

“ Les instituteurs de cette conférence sont d'avis que les distributions de prix échelonnées à diverses époques de l'année scolaire sont éminemment propres à créer de l'émulation chez les élèves. Mais lorsque des circonstances s'opposent à ce genre de distributions, les prix seront distribués comme d'habitude, et l'on évitera de tomber dans l'erreur que commettent certaines institutions qui récompensent tous les élèves indistinctement, qu'il y ait mérite ou non. ”

(1) Voir le *Journal de l'Instruction publique*, livraison de janvier 1882, pp. 9 et suivantes.